

*Ambassade  
de la République Algérienne  
Démocratique et Populaire  
Prague*



سفارة  
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
براغ

## COMMUNIQUE SERVICE NATIONAL

Dans le cadre de la poursuite des mesures de régularisation de la situation vis-à-vis du Service National, l'Ambassade de la R.A.D.P à Prague invite les ressortissants algériens, immatriculés auprès de ses services, relevant de la **classe 2008** (nés entre le **1<sup>er</sup> Janvier et le 31 Décembre 1988**) et des classes **2009 à 2013** (nés entre le **1<sup>er</sup> Janvier 1989 et le 31 Décembre 1993**), ayant achevé ou abandonné leurs études au plus tard le **31 décembre 2014**, à prendre attache dans les plus brefs délais avec la section consulaire, pour la régularisation de leur situation, munis des documents ci-après :

1. La carte d'immatriculation consulaire.
2. Un extrait de naissance n° 12.
3. Deux (02) photos d'identités.
4. Une copie du certificat de scolarité, du diplôme ou de l'attestation d'abandon des études.

